

LUSSIER DALE PARIZEAU ACCROIT DE NOUVEAU SON EMPREINTE EN ASSURANCE COLLECTIVE

Jamais deux sans trois : Lussier Dale Parizeau a annoncé vendredi avoir réalisé une nouvelle acquisition du côté des services financiers.

Cette fois-ci, le cabinet qui passe dans son giron est **Samson Groupe Conseil**, qui se spécialise dans les services-conseils en actuariat, offrant des services d'accompagnement en avantages sociaux aux moyennes et grandes entreprises, fédérations, associations syndicales et professionnelles. Ces transactions suivent celle de **Trinome Conseil** en aout 2018 et celle de **Génius Groupe Financier**, annoncée le 17 juin.



Photo: Réjean Meloche

Robert Frances

De par cette transaction, le plus grand cabinet de courtage au Québec dit « réaffirmer sa volonté d'innover et de consolider son offre de services-conseils en actuariat », mais « de devenir un joueur d'importance en assurance collective », dit son PDG **André Lussier**. À la suite de ce regroupement, Lussier Dale Parizeau comptera plus de 800 employés, répartis dans 29 succursales à travers le Québec et desservant plus de 160 000 clients. Le cabinet totalisera plus de 620 millions de dollars (M\$) de primes dont 275 M\$ en assurance collective.

« En nous unissant à Lussier Dale Parizeau, nous nous donnons une infrastructure qui permettra de répondre à un besoin grandissant chez notre clientèle afin de leur offrir une offre de service améliorée, plus spécialement en santé et sécurité au travail, rémunération et équité salariale ainsi qu'en assurance des entreprises », a commenté **Jean Samson**, président de l'entreprise acquise, qui est établie à Terrebonne.